



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Secrétariat Exécutif

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET/BUREAU D'ETUDES) POUR LA REVUE DE LA METHODOLOGIE INTEGREE DE CALCUL DU PROXY CALORIQUE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

AMI N°003-bis/SE/SEA/PRA-GRN-CC/PRAPS/SPM du 23 mars 2018

Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a obtenu de l'IDA/Banque Mondiale, un don N° D0640-3A pour le financement du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre des prestations des services de Consultant (cabinet/bureau d'études ou organisation) relatifs au présent appel à manifestation d'intérêt.

Les Services attendus du consultant (cabinet/bureau d'études ou organisations) consisteront entre autres à la revue de la méthodologie intégrée de calcul du proxy calorique au sahel et en Afrique de l'Ouest.

L'objectif de la consultation est de définir une méthodologie intégrée de calcul du proxy calorique prenant en compte les produits agricoles et d'élevage y compris ceux de la pêche et des produits forestiers non ligneux consommés par les ménages.

Les termes de référence détaillés sont sur les sites web du CILSS (www.cilss.int, praps.cilss.int).

La possibilité est offerte aux organisations de manifester leur intérêt sous la forme d'un consortium. Ces consortia devront au maximum regrouper trois (03) organisations et une des organisations membres du consortium devra être désignée comme représentant du groupement.

La méthode de sélection pour le choix du Consultant sera la méthode de **Qualifications des Consultants (QC)**, conformément aux procédures de la Banque mondiale énoncées dans les Directives sur l'Emploi et la Sélection des Consultants datées de Janvier 2011, qui se trouvent sur le site Web suivant : www.worldbank.org/procure.

Les manifestations d'intérêt doivent comporter une lettre de manifestation d'intérêt et une liste de références similaires, exécutées par le cabinet/bureau d'études ou organisation (les organisations constituant le consortium le cas échéant) au cours des dix dernières années, avec pièces justificatives.

./...

Les critères principaux de l'évaluation des manifestations d'intérêt sont l'expérience pertinente du cabinet/bureaux d'études ou organisation.

Le cabinet/bureau d'études ou l'organisation (le consultant) / le consortium classé 1^{er} suite à l'évaluation des manifestations d'intérêt sera invité à soumettre une proposition technique et financière pour la négociation du contrat.

Les manifestations d'intérêt doivent être transmises à l'adresse ci-dessous au plus tard, le 09 avril 2018 à 15H :

Secrétariat Exécutif du CILSS

Sis Ouaga 2000

**2754, Boulevard Mouammar Kadhafi, 03 BP. 7049, Ouagadougou 03 -
Burkina Faso - Tél. (+226) 50 37 41 25/50 49 96 00 –**

Email : maty.ba-diao@cilss.int, Coordonnatrice Régionale du PRAPS

**Copie à : paul.ramde@cilss.int ; nathalie.soro@cilss.int et
mnante.nyamassoule@cilss.int**

Veillez agréer, Mesdames/Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

Pour le Secrétaire Exécutif,
L'Adjoint



Ibrahim Lumumba Idriss